



## HEBERGEMENT POUR L'ANNEE 2018-2019

- Chambre en résidence universitaire CROUS  
 En foyer (international ou autre)
- Logement personnel (hors résidence universitaire)  
 En colocation  
 Autre hébergement

## INFORMATIONS DIVERSES

Merci de préciser la profession des parents :

- Métier de votre père : .....  
- Métier de votre mère : .....

Bénéficiez-vous d'une aide financière ou bourse d'études ?

- OUI     NON

**Si oui**, précisez de quelle aide financière il s'agit (par ex. bourse Erasmus+, bourse UFA, bourse ASEM-DUO, etc.)

## DERNIER ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ

Merci de préciser si **le dernier établissement** (université, école, institut, collège etc....) où vous avez étudié était :

- Un **établissement à l'étranger**  
 Un **établissement français, précisez :**

- Nom de l'établissement : .....  
- Ville : ..... Code du département : .....  
- Année académique : ...../.....

## VOTRE SITUATION EN 2017-2018

**Étiez-vous étudiant(e) en 2017-2018 ?**

Si **oui**, merci de préciser si vous avez étudié :

- dans une **université française** (différente de l'université de Bourgogne)

Nom de l'établissement : .....

Lieu (département) : ..... Code du département : .....

- dans un **établissement supérieur à l'étranger**

Si **non** (si vous n'étiez pas scolarisé(e)) :

- Vous étiez étudiant(e) à l'université auparavant (en France ou à l'étranger)  
 Vous n'avez jamais étudié à l'université (en France ou à l'étranger)

## DERNIER DIPLÔME OBTENU

Merci de préciser le dernier diplôme que vous avez reçu :

- Diplôme d'études secondaires (Baccalauréat ou équivalent étranger : *A-Level, High School Degree, etc...*)  
 Diplôme d'études supérieures non-français (Diplôme universitaire ou équivalent étranger : *Bachelor, Master, etc...*)  
 Diplôme d'études supérieures français. **Si oui**, merci de préciser (*DUT, DEUG, Licence, Maîtrise, Master, etc...*)

Lieu et année d'obtention du diplôme : .....

## INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE EN 2018-2019

Merci d'indiquer en quelle formation vous devez être inscrit(e) à l'Université de Bourgogne **en respectant l'Avis d'Admission** :

.....  
*Exemple : Licence 3 LLCE Anglais, Master 1 Droit des affaires, etc.*

## COUVERTURE SOCIALE : AFFILIATION SÉCURITÉ SOCIALE

Attention, une fois votre inscription administrative effectuée à l'université de Bourgogne, vous devrez vous rendre sur ce site Internet de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) afin de vous affilier à la sécurité sociale française :

**etudiant-etranger.ameli.fr**

### Cadre réservé à l'administration

Date de l'inscription .....

Montant des droits .....

Mode de paiement .....

N° de quittance.....

N° étudiant .....

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus et déclare avoir pris connaissance des instructions figurant dans le dossier.

À ..... le .....

**Signature de l'étudiant :**

**Le dossier d'inscription administrative est un traitement de données personnelles géré par l'université de Bourgogne (uB)**

#### 1. Objet du traitement de données

##### Finalité :

-assurer la gestion administrative et pédagogique des étudiants,  
-informer le CROUS de l'inscription de l'étudiant, pour lui permettre d'accomplissement de sa mission,  
-informer le Rectorat et/ou les lycées avec classes préparatoires aux grandes écoles de l'inscription à l'uB de leurs étudiants,  
-établir des statistiques par le Ministère de l'éducation nationale, le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation, du Rectorat et à permettre des enquêtes sur les conditions de vie des étudiants par l'Observatoire de la vie étudiante et par l'uB.

##### Base légale :

Ce traitement relève de l'article 6 (c) du règlement général sur la règlement des données RGPD : le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle le président de l'université est soumis.

#### 2 Données traitées

FICHE INDIVIDUELLE DE L'ETUDIANT : Etat civil, N° CEVEC (contribution vie étudiante et campus, n° d'attestation fourni par le CROUS), situation familiale, handicap, service national, 1ère inscription dans le supérieur, baccalauréat ou équivalence,

FICHE ADMINISTRATIVE DE L'ETUDIANT : Adresse, téléphone, courriel, type d'hébergement pour la nouvelle année,

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE ANNUELLE : Régime d'inscription, statut, catégorie socio-professionnelle de l'étudiant, catégorie socio-professionnelle des parents ou tuteur, type d'emploi exercé, temps de travail, qualité de sportif de haut niveau, aides financières hors bourses d'enseignement supérieur, échanges internationaux.

INSCRIPTION AUX ETAPES : Dernier établissement fréquenté, situation année précédente, dernier diplôme obtenu, autre établissement fréquenté pour l'année en cours, inscription principale, bourse, cursus aménagé, césure, titre d'accès externe, inscriptions secondaires, situation sociale particulière, assurance responsabilité civile.

**Source des données :** Données saisies par la personne qui complète le dossier d'inscription administrative (saisie en ligne ou dossier papier).

##### Caractère obligatoire du recueil de données

Recueil de données nécessaires à la gestion du dossier administratif et pédagogique de l'étudiant.

##### Prise de décision automatisée

Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée selon l'article 22 du RGPD.

#### 3. Personnes concernées

Les personnes qui s'inscrivent en formations initiale ou continue dispensées à l'uB.

#### 4. Destinataires des données

##### Catégorie de destinataires

Les destinataires de ces données sont :

- **Les personnels administratifs et enseignants habilités par l'uB,**
- **Le CROUS,**
- **Le Ministère de l'éducation nationale,**
- **Le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation,**
- **Le Rectorat,**
- **L'Observatoire de la Vie Etudiante,**
- **Les lycées avec classes préparatoires aux grandes écoles.**

##### Transfert hors UE

Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.

#### 5. Durée de conservation des données

Les données sont conservées en base active pendant l'année universitaire courante et durant le cursus universitaire puis archivées.

#### 6. Sécurité

Les données ne sont accessibles qu'à des destinataires internes ou externes autorisés selon une politique d'habilitation définie par l'uB. Les destinataires des données personnelles des étudiants au sein de l'uB sont soumis à une obligation de confidentialité spécifique.

Les mesures de sécurité techniques appropriées sont mises en œuvre pour lutter contre la destruction, la perte, l'altération ou la divulgation non autorisée de données de manière accidentelle ou illicite.

#### 7. Vos droits sur les données vous concernant

Vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données.

##### Exercer ces droits

La déléguée à la protection des données (DPD) de l'université est votre interlocuteur pour toute demande d'exercice de vos droits sur ce traitement.

Par voie électronique à [dpd@u-bourgogne.fr](mailto:dpd@u-bourgogne.fr)

Par courrier postal : Déléguée à la protection des données, Maison de l'université, Esplanade Erasme 21078 DIJON CEDEX.

Traitement conforme au règlement européen (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, et à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée.

## ÉTAPES D'INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE EN 2018/2019

### 1<sup>ère</sup> étape : préparez les documents nécessaires pour votre inscription administrative :

- ce dossier d'inscription dûment rempli ;
- une photographie d'identité format passeport ;
- une photocopie de la pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) ;
- une photocopie de votre avis d'admission de l'uB dans un programme d'échange en 2018/2019 ;
- une photocopie de votre carte d'étudiant ou d'un certificat d'inscription dans votre université d'origine pour l'année académique en cours ;
- une photocopie de votre attestation d'assurance responsabilité civile française (en souscrire une auprès d'une [assurance](#) ou d'une [banque](#) à votre arrivée à Dijon). Lors des inscriptions administratives vous pourrez obtenir plus d'information et acheter cette assurance sur les stands des organismes étudiants (coût: environ 20 euros). Si votre université européenne vous a déjà assurés, veuillez fournir une attestation ou le détail des frais d'inscription citant la mention « responsabilité civile » ; si votre université étasunienne prend en charge cette assurance, veuillez le signaler au moment de l'inscription. Si vous avez un doute à cet égard, demandez au bureau des relations internationales de votre université d'origine avant l'inscription administrative à l'université de Bourgogne ;
- si vous avez déjà été inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français, merci de joindre une photocopie de votre précédente carte d'étudiant ou d'un précédent certificat de scolarité ;
- uniquement les étudiants n'ayant pas la nationalité d'un pays de l'Union européenne, de l'Espace économique européen ou de la Confédération Suisse: une photocopie de votre passeport avec un visa D ou un visa long séjour portant la mention *Etudiant* ;
- uniquement les étudiants qui sont soumis à l'obtention d'un visa ou d'un titre de séjour pour leur entrée sur le territoire français: justificatif d'examen passé au Centre de Lutte Antituberculeuse et Centre Départemental de Vaccination. Retrouvez plus d'infos à ce sujet sur notre site web.

Prévoir 1 photocopie de chaque document original : les photocopies ne pourront pas être effectuées par le Pôle International.

### 2<sup>ème</sup> étape : effectuez votre inscription administrative auprès du Pôle International.

Les inscriptions administratives se dérouleront du 3 au 6 septembre 2018, dans la salle R03 du Pôle AAFE sur le campus de Dijon. Les inscriptions pour les étudiants du cursus Dijon-Mayence auront lieu dans la même salle le jeudi 13 septembre. Vous devez vous inscrire en fonction de la faculté (*UFR – Unité de Formation et de Recherche*), école ou institut dans lequel vous avez été admis à l'université de Bourgogne.

Pour les étudiants sur les campus de Nevers, Auxerre et du Creusot, vous pourrez vous inscrire directement auprès des bureaux de scolarité présents sur votre campus. Dès votre arrivée en France, adressez-vous s'il vous plaît au service de scolarité et à vos enseignants coordinateurs pour connaître les démarches à suivre.

### 3<sup>ème</sup> étape : affiliez-vous à la sécurité sociale française.

Une fois votre inscription administrative effectuée, vous devrez vous affilier à la sécurité sociale française en ligne sur le site *Etudiant-etranger.ameli.fr* qui sera actif à partir du 1er septembre 2018. Vous aurez besoin des documents suivants : passeport/carte d'identité ; titre de séjour (uniquement les étudiants n'ayant pas la nationalité d'un pays de l'Union européenne, de l'Espace économique européen ou de la Confédération Suisse) ; copie intégrale de l'acte de naissance ou de l'extrait d'acte de naissance traduit en français ou en anglais ; attestation de scolarité pour l'année en cours (vous la recevrez à la suite de votre inscription administrative) ; RIB (Relevé d'identité bancaire indiquant vos coordonnées bancaires et notamment votre nom, votre domiciliation bancaire et vos codes BIC/SWIFT et IBAN) de préférence de votre compte bancaire français ou, si vous n'en avez pas, d'un compte bancaire étranger.

### 4<sup>ème</sup> étape : effectuez votre inscription pédagogique.

Après l'inscription administrative auprès du Pôle International vous devez contacter la scolarité de la formation que vous allez intégrer afin de procéder à l'inscription pédagogique (choix des options...)

**IMPORTANT : consultez IMPÉRATIVEMENT tous les détails sur les différentes étapes d'inscription sur <http://ub-link.u-bourgogne.fr/etudiants-internationaux/venir-dans-le-cadre-d-une-convention-de-cooperation.html>.**